

Compte rendu de l'atelier N°5
Promoteurs de nature

Animateur : Jean Pierre Maucourt
Scribe : Loïc Anras
Rapporteur : Benoît Poitevin
Participants : 21 personnes

Qu'est ce que la qualité marais ?

- 1. Quel est le problème selon vous ?**
- 2. Qu'est ce qui a été fait pour régler ce problème à votre sens ?**
- 3. Les projets**
- 4. L'action**

1. Retranscription des notes du paper board

Qualité Marais

- Pluralité des organismes de gestion
- Marais doux /marais salé
- Implication des élus
- Marais salé : utilisation professionnelle et utilisation loisir
- Zones de chasse avec le problème du plomb
- Gestion de la qualité et de la quantité de l'eau. Ces problèmes ne sont jamais traités à fond
- Marais ouverts
- Pollution des eaux par le Bassin versant en quantité et en qualité.
- Cadre juridique du drainage (Médoc)
- Déprise agricole
- Respects des règles et contrôle
- Comblement naturel = décision politique
- Gestion de l'eau. Quels objectifs ?
- Aménagements pour quoi ?
- Qualité des paysages : micro-topo + hydraulique
- Morcellement des lieux de décision : coordonnateurs, objectifs communs
- Divergences d'intérêts des acteurs
- Pertes des savoirs-faire
- Enjeux économiques
- Ragondins
- Evolutions des modes de gestion
- Respect de l'individu
- Maintenir ou restaurer la biodiversité
- Maintien des paysages : richesse agricole et richesse naturelle

- Maintien et développement de l'économie agricole
- Contrôle qualité de l'eau Bassin versant
- Diversification activité
- Emergence de nouvelles solidarités
- Complémentarité (rural/urbain)
- Intégration des urbains dans le monde des marais // au droit de propriété
- Zonage de tous les marais
- Structures inter-acteurs à l'échelle du marais et inter-marais
- Instance de régulation
- Charte pour l'ensemble des acteurs
- « on écrit Natura 2000 »
- les PNR ont le pouvoir de convaincre
- absence de pouvoir de gestion
- des plans d'actions
- critères d'évaluation
- des instances habilitées
- des moyens, concertation
- liens et pouvoirs des instances locales / pouvoir de décision
- engagement des acteurs locaux
- aller jusqu'à des vœux
- utiliser les outils existants
- rendre les gens acteurs
- Encourager les actions à la base
- Transparence
- Engagement pour l'intérêt général
- Impliquer les acteurs locaux

2. Retranscription des notes de Loïc Anras

Daniel Verfeilli : on a des problèmes différents selon qu'il s'agit du marais doux ou du marais salé.

Concernant le marais salé : problème de cabanisation. Le marais devient résidence secondaire (loisir de week -end) avec un impact visuel (barrière, grillage)
Transformation du paysage.

Benoît poitevin : marais de Seudre et poitevin. Il n'y a pas le droit de cabanisation. Problèmes d'extension de plans d'eau anciennement dévolus à l'ostréiculture et saliculture pour devenir des plans d'eau de chasse.

Raymond Seguin : Régulation des écoulements d'eau qui ne sont pas respectés (pas facile) mais quantité et qualité qui ne sont pas pris en compte.

Jean-Jacques Marchand : problème de pollution des eaux qui viennent du bassin versant et problème hydraulique (drainage, arasement de haies, talus) avec flux d'évacuation.

Elise Bureau : étude hydraulique Médoc : problème car pas de règlement d'eau ou réseau de surveillance hydraulique

Guy Sacré : Marais Breton avec le problème de déprise avec mitage

Hélène Ovat : sédimentologue : un marais se comble naturellement et pour le maintenir en, il faut une décision politique.

Jules Janteau : les niveaux d'eau ne tiennent que par l'homme. Fonctions des zones humides.

Loïc Menanteau : Estuaire Loire : la qualité des marais = la qualité des paysages
Maintien : ? topographique et réseau hydraulique

Guy Sacré : la décision politique est difficile à prendre. Des orientations communes puisqu'il y a des mitages et donc divergences d'usages qui pourraient [...].

- éclatement des lieux de décision

M.Sevin : une divergence d'intérêt donc peu de convergence d'intérêt.

B.Poitevin : lié à la déprise, il y a des pertes des savoirs-faire et la volonté de prendre la décision. C'est un enjeu économique qui mène à ça. Selon que l'on gère une prairie on a des besoins de [...]. La gestion est différente (marais d'Olonne).

B.Poitevin : on a tendance à croire qu'il n'y a que des agriculteurs

Guy Sacré : un problème déstabilisant des marais : la présence du ragondin : le coût à l'hectare peut dépasser 5000 F/ha.

D.Verfaillie : les évolutions des pratiques : élevage = piétinement, éboulement, ont conduit à la détérioration.

- dégradation pour usage élevage mal adapté.
- Dans le marais Breton, l'utilisation de plomb : gros problème pour la culture du sel.

Fédération de Chasse : le plomb sera interdit en 2005

Guy Sacré : respect des règles et contrôles des fonds alloués pour l'agriculture

JJ Blanchon : différentes instances de régulation pour la gestion. Différents choix imposés, les élus sont absents, il manque des règles du jeu communes.

Débat :

Analyse des problèmes :

- problème de fond
- il ne faut pas opposer les acteurs mais les idées. Une chasse qui ne s'oppose pas à une agriculture.
- Une agriculture qui ne s'oppose pas à une protection de la nature
- Ce ne sont pas des groupes qui s'opposent mais des individus qui s'opposent.
- On trouve un consensus entre des gens qui discutent
- Il existe des divergences dans les usages : les besoins ne pourront pas se concilier

JJ.Blanchon : il y a une absence des élus. Pluralité des organismes de gestion sans coordonner toutes les gestions

Loïc Ménanteau : il y a un déficit de la gestion intégrée : une dispersion de la gestion probablement un manque de volonté. Il manque des organismes de gestion.

Chambre d'Agriculture : il y a des extrémistes qui ont poussé tellement loin les oppositions que des groupes de travail...

Pierre Dupont : (biologiste) :

- si on parle des marais, c'est à cause de leur intérêt biologique
- les élus étant d'accord pour de la protection (Ok mais pas chez nous).
- Il faut dépasser le débat des intérêts locaux pour l'intérêt général

3) PROJET

- maintenir ou remettre en état (restaurer) la biodiversité.
- Le marais est riche de par son paysage
- La richesse vient de l'activité de l'homme, diversification d'activité
- L'économie agricole doit être maintenue
- Mieux contrôler la qualité des eaux dans le bassin versant (le marais ne doit servir qu'à épurer l'eau.
- C'est à l'échelle de chaque bassin de marais que doit se faire une gestion.
- Il faut trouver de nouveaux moyens de solidarité. Il y a un autre niveau qui doit permettre d'écarter l'opposition ville/rural, quel contrat veut la société sur ces milieux ?
- Respect fondamental du droit de propriété en marais tout en respectant une charte environnementale.
- Il faut un document d'objectif rural
- Créer un projet d'action
- Il faut une charte globale

Loïc Ménanteau :

- les PNR ont comme seul pouvoir de convaincre. Une fois la charte faite, il faut que les organismes en charge du PNR aient un pouvoir de gestion.

JJ Blanchon :

- des règles communes et acceptées par chacun
- être capable de discuter d'objectifs de gestion (savoir les évaluer)
- mettre en place une structure gestionnaires capables d'assurer la gestion.
- Des moyens sont nécessaires.
- La concertation est un moyen absolu
- Dans la structuration d'une instance habilitée à la gestion [...]
- Quel lien entre ces groupes de citoyens et les élus (pouvoir exécutif) : il serait bon de pouvoir s'engager en étant encadré et entouré (écologues, chasseurs, etc ...).

Mini synthèse

Critiques sur les rôles des Forums « Vœux pieux » et est-ce que les actions vont suivre ?

Proposer que l'assemblée prenne des résolutions transmises aux élus, Conseil Régionaux.

Chambre d'Agriculture : le travail de fond entre les acteurs se fait. Mais les instances décisives ne suivent pas.

J.JBlanchon : le meilleur moyen pour mobiliser les élus est d'être sollicité pour des groupes d'acteurs qui ont fait un travail préliminaire.

Il existe beaucoup d'outils pour agir, dès le stade des citoyens, seuls 6% des fonds européens ont été sollicités !!! Il y a besoin de beaucoup d'information et de faire une pédagogie de l'action avec les gens.

Il faut encourager l'action à la base entre les acteurs.

- besoin de transparence des projets et de leurs montants financiers
- lors de son activité sur le marais, il est possible de faire de la surveillance/suivi sans que cela coûte cher.
- Il faut impliquer tout le monde : besoin de piègeurs bénévoles est formulé pour compléter le travail des salariés.
- Il faut coordonner les actions sur des échelles plus vastes
- Il faut expliquer tous les enjeux/dispositifs.

3. Retranscription de la synthèse formulée par Benoit Poitevin

(à partir des notes de Laure Callens)

- Deux grandes problématiques : paysage avec le risque de la cabanisation et l'eau.
- Autre problème : le comblement naturel
- L'intérêt majeur, c'est la biodiversité mais qui ne peut être maintenue si il n'y a pas d'élevage.
- Gestion des eaux et problèmes de qualité
- Absence de certains élus
- Maintenir la biodiversité
- Essayer de créer des structures formelles ou informelles dans chaque bassin de marais.
- Accueillir des acteurs qui ne soient pas propriétaires et/ou naturalistes.
- Mettre en place un suivi citoyen.